
Présidence : Grèce

755ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 19 mars 2009

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 13 h 10

2. Présidente : Ambassadrice M. Marinaki

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES
INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES
DROITS DE L'HOMME

Présidente, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR.GAL/16/09 OSCE+), République tchèque-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/160/09), Norvège (PC.DEL/166/09), Biélorussie (PC.DEL/175/09 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/177/09 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/171/09), Canada (PC.DEL/167/09), Géorgie (PC.DEL/184/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/158/09), Azerbaïdjan, Afghanistan (partenaire pour la coopération), Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/6/09), ex-République yougoslave de Macédoine (annexe)

Point 2 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE AU MONTÉNÉGRO

Présidente, Chef de la Mission de l'OSCE au Monténégro (PC.FR/3/09 OSCE+), République tchèque-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de

stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/161/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/159/09), Fédération de Russie (PC.DEL/172/09 OSCE+), Croatie, Monténégro (PC.DEL/168/09 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Conclusions du Conseil Affaires générales et Relations extérieures de l'Union européenne du 16 mars 2009 sur la Bosnie-Herzégovine* : République tchèque-Union européenne (PC.DEL/164/09), Fédération de Russie (PC.DEL/173/09 OSCE+), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/183/09)
- b) *Conclusions du Conseil Affaires générales et Relations extérieures de l'Union européenne du 16 mars 2009 sur la Biélorussie* : République tchèque-Union européenne (PC.DEL/163/09), Biélorussie (PC.DEL/176/09 OSCE+)
- c) *Rassemblement de légionnaires lettons à Riga le 16 mars 2009* : Fédération de Russie, Lettonie (PC.DEL/181/09)
- d) *Développements récents au Kirghizistan* : République tchèque-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/162/09), Kirghizistan (PC.DEL/170/09 OSCE+)
- e) *Commémoration des événements du 17 mars 2004 au Kosovo* : Serbie (PC.DEL/180/09), Fédération de Russie (PC.DEL/174/09 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE

- a) *Neuvième réunion du Groupe de coordination entre l'OSCE et le Conseil de l'Europe, tenue à Vienne le 13 mars 2009 (CIO.GAL/37/09 OSCE+)* : Présidente
- b) *Réunion de la Troïka de l'OSCE et de la Troïka de l'Union européenne, tenue à Bruxelles le 17 mars 2009* : Présidente
- c) *Réaction du Représentant spécial de la Présidente en exercice aux résultats de la réunion de Moscou sur la Transnistrie, tenue le 18 mars 2009* : Présidente
- d) *Élections présidentielles en Afghanistan, prévues en août 2009* : Présidente

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Annonce de la distribution du rapport du Secrétaire général (SEC.GAL/39/09 OSCE+) : Secrétaire général

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Nomination d'un envoyé spécial pour la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité* : Irlande (PC.DEL/182/09)
- b) *Élections législatives en Islande, prévues le 25 avril 2009* : Islande (PC.DEL/165/09)
- c) *Deuxième conférence préparatoire du dix-septième Forum économique et environnemental de l'OSCE, tenue à Tirana, les 16 et 17 mars 2009* : Présidente, Albanie

4. Prochaine séance :

Jeudi 26 mars 2009 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/755

19 mars 2009

Annexe

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

755ème séance plénière

PC Journal No 755, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Madame la Présidente,

Nous venons de nous aligner sur la déclaration faite par la République tchèque au nom de l'Union européenne en réponse au Directeur du BIDDH, l'Ambassadeur Janez Lenarčič. Nous nous associons pleinement à la teneur de cette déclaration ainsi qu'à la déclaration de l'Union européenne sur l'observation des élections prononcée par l'Ambassadeur tchèque lors de la séance du 5 mars du Conseil permanent.

À cette occasion, et concernant les deux déclarations susmentionnées de l'Union européenne, permettez-moi de réitérer que le nom constitutionnel de mon pays est « République de Macédoine ».

Cher Janez, merci de la grande coopération que vous personnellement et votre compétente équipe sur le terrain entretenez avec mes autorités. Vous avez la pleine confiance et le plein appui de mon pays.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.